

AVANT PROGRAMME
BREVET D'ENDURANCE
HENNEBONT- DIMANCHE 2 NOVEMBRE 2025

ENGAGEMENTS (ouvert aux clubs bretons et ligues voisines)

Les clubs font leurs engagements sur le serveur intranet de la Fédération (nouveau serveur EXALTO).

- **Ouverture** des engagements : **lundi 5 octobre 12h**
- **Clôture** des engagements : **mercredi 29 octobre à 20h**

Nota : Pour les équipages en mixte de clubs, adresser les engagements à l'organisateur. bureau@avironhennebontais.bzh et copie à la ligue LR03@ffaviron.fr (pour vérification des licences)

Changements et forfaits après la clôture des engagements par mail aux mêmes adresses ou sur place.

Chaque rameur devra être en sa possession de sa licence 2026 avec certificat médical compétition à jour.

RÉUNION DES DÉLÉGUÉS

La réunion des délégués aura lieu la veille, samedi 1er novembre à 19h00 en visioconférence sur zoom .

Envoi aux délégués de clubs pour vérification du programme définitif le vendredi 31 octobre à partir de 12h00.

Programme des engagements consultable sur le site <https://www.crewtimer.com>

EPREUVES

En solo/skiff, en double, en quatre ou en huit (voir grille épreuves/catégories en page 2)

CATEGORIE CLASSEMENT et PRIX attribués

Nous sommes ici sur un brevet d'endurance. Le critère de classement est donc la distance parcourue.

Cf ci-dessous pour les catégories. Le classement sera effectué dans chaque catégorie au vu des Kms parcourus pour chaque bateau, quel que soit sa catégorie. Le **temps réalisé ne servira qu'à départager d'éventuels exæquo.**

Un prix sera également attribué au club qui aura effectué le plus de kms en additionnant tous les kms des rameurs et rameuses engagés sous ses couleurs.

DROIT D'ENGAGEMENTS ET CAUTION NUMÉROS

- **3€ par siège** pour les équipages **J12 à J18**
- **6€ par siège** pour les équipages **seniors, masters et loisirs** (2 x 6 € si rameur-rameuse double)

Règlement des engagements par chèque libellé à l'ordre de l'AVIRON HENNEBONTAIS à déposer au secrétariat d'accueil de l'organisateur plus un chèque de caution (5€) par plaque numéro. Chaque numéro perdu ou non rendu pour quelques raisons que ce soit sera facturé 5€.

Location de bateaux ou de sièges possible dans la limite des coulisses disponibles. S'adresser par mail à bureau@avironhennebontais.bzh

PARCOURS

Le parcours est une boucle sur le Blavet (un tour) d'une distance de **10550 m pour toutes les catégories** avec un point de départ situé au lieu d'embarquement. Les points de contrôles sont installés aux virements de bouées à chaque extrémité du parcours en amont et en aval du club. Le sens de circulation est tribord du bateau près de la berge (rotation anti horaire sur la boucle). La navigation sur le parcours est matérialisée par quelques bouées réparties aux points sensibles. Des bateaux de sécurités renforcent ce dispositif de signalisation.

Les embarquements et départs se feront sous l'autorité du contrôleur d'embarquement. Le starter donne le signal de départ à chaque équipage se présentant sur la ligne (matérialisation à définir) (ligne de départ située à proximité du point d'embarquement au club).

Les éventuels arrêts ponton (pour besoins toilettes uniquement) sont possiblement autorisés par le contrôleur d'embarquement, sans toutefois arrêt du chronométrage.

Le nombre de tour de chaque équipage est comptabilisé pour atteindre en cumul les 10,55 km, 21,1 km (semi-marathon), 31,6 km, 42,20 km (brevet marathon) ou même 52,75 km, et plus... Un chronométrage indicatif sera mis en place.

SÉCURITÉ, CHRONOMÉTRAGE, RESTAURATION

Un poste à terre de Premiers secours sera présent tout au long de la manifestation.

Le contrôle des points de passages et le chronométrage est assuré par l'ETR Bretagne sous contrôle du jury arbitres.M Seuls les tours complets seront pris en compte dans

Un service buvette proposant boissons et petite restauration sera mis en place à partir de 9h00.

Le Président de l'Aviron Hennebontais
Jean-Louis HERVAULT

Le Président de la Ligue de Bretagne d'Aviron
Luc BODENNEC

GRILLE DES EPREUVES BREVET ENDURANCE (épreuves créées sur le serveur EXALTO)

Horaires prévisionnels des épreuves (premier départ à 10h, début du dernier tour à 16h)

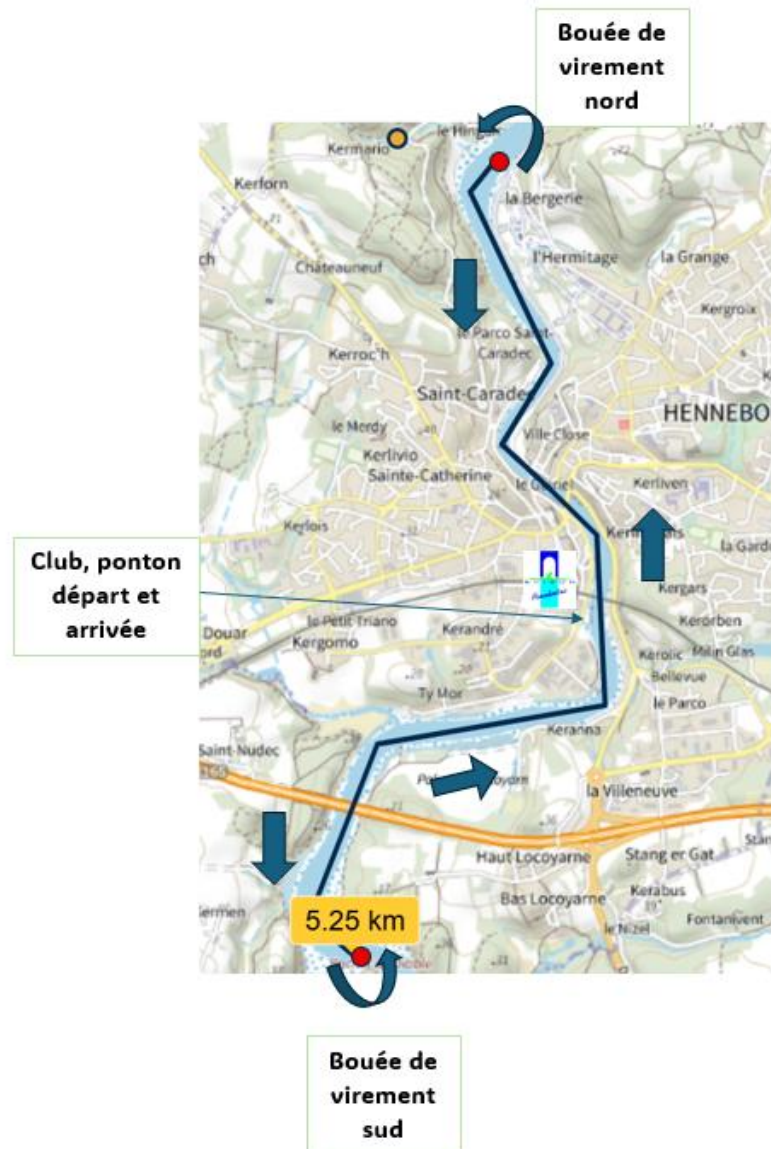
Le n° de course est le repère pour l'inscription sur le serveur EXALTO.

L'ordre de départ et l'horaire d'embarquement est libre

Prévoir la durée nécessaire selon l'objectif en nombre de tours (équipages les plus ambitieux en premier). Il faut compter 45 mn à 1heure par tour.

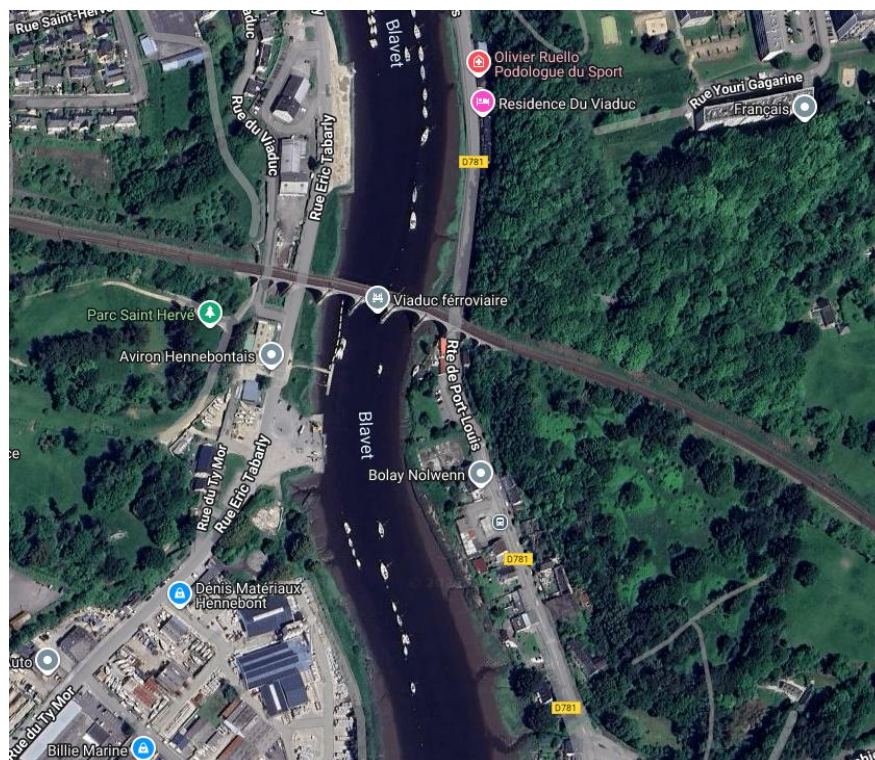
N° course	Type bateau	Genre	Catégorie
1	Skiff	Masculin/féminin	senior
2	Skiff	Masculin/féminin	U19 (J15 à J18)
3	Skiff	Masculin/féminin	U15 (J12 à J14)
4	Deux de couple	Masculin/Mixte/ féminin	senior
5	Deux de couple	Masculin/Mixte/ féminin	U19 (J15 à J18)
6	Deux de couple	Masculin/Mixte/ féminin	U15 (J12 à J14)
7	Quatre (couple/pointe) barreur/non ou Yolette	Masculin/Mixte/ féminin	senior
8	Quatre (couple/pointe) barreur/non ou Yolette	Masculin/Mixte/ féminin	U19 (J15 à J18)
9	Quatre (couple/pointe) barreur/non ou Yolette	Masculin/Mixte/ féminin	U15 (J12 à J14)
10	Huit (couple/pointe)	Masculin/Mixte/ féminin	senior
11	Huit (couple/pointe)	Masculin/Mixte/ féminin	U19 (J15 à J18)
12	Huit (couple/pointe)	Masculin/Mixte/ féminin	U15 (J12 à J14)

PLAN DU BASSIN



PLAN DU SITE

Accueil secrétariat (frais inscription et dossards)



02
NOV. 2025

BREVET ENDURANCE



Mail : lr03@ffaviron.fr - Facebook : [@avironbretagne](#) - Instagram : [@liguebretagneaviron](#)